SPÉCIALISTE PASSATION DES MARCHÉS VISA PERACE

Avis d'Appel d'Offres International Ouvert

Projet :	**Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les Régions Sous Desservies du Cameroun (PERACE)**
Description des prestations :	**Études d'exécution, fournitures, et exécution des travaux de construction et la mise en service des réseaux électriques MT et BT dans certaines localités des Régions Nord et Adamaoua, en cinq (05) lots.**
Maître d'Ouvrage	**Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE)**
Maître d'Ouvrage Délégué :	**Agence d'Electrification Rurale (AER)**
Pays :	**République du Cameroun**
Financement :	**FEDD+ Guichet exclusif d'investissement 1 et le Gouvernement du Cameroun.**
Avis d'Appel d'Offres : International Ouvert	**N° 01/AOIO/AER/PERACE/CSPM/CCCM-AI/SPMai/2026 du 25 NOV 2026**

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque Européenne d'Investissement et de l'Union Européenne, pour financer le Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les Régions Sous-Desservies du Cameroun (PERACE), et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché du intitulé « **Recrutement d'un constructeur pour les études d'exécution, les fournitures, les travaux de construction et la mise en service des réseaux électriques MT et BT dans certaines localités des Régions du Nord et de l'Adamaoua.**

Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les Paiement Direct, comme définie dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché stipule que le paiement sera effectué par crédit documentaire.

2. Consistance des travaux

La consistance des prestations, objet du présent Appel d'Offres est réparti ainsi qu'il suit :

- **Études et préparation :** Réalisation des études d'exécution (topographie, piquetage, dimensionnement, géotechnique) ;
- **Fourniture des équipements :** Approvisionnement du matériel électrique (câbles MT/BT, transformateurs, disjoncteurs, parafoudres, IACM) et des supports (poteaux en béton, bois et métal) ;
- **Travaux de génie civil :** Exécution des fouilles, confection des massifs de fondation, levage des poteaux et débroussaillement/élagage des emprises ;
- **Montage et raccordement :** Déroulage et réglage des câbles, installation des postes de transformation MT/BT, pose des prises de terre et installation des coffrets d'intérieur (Ready Boards) ;
- **Essais et mise en service :** Réalisation des mesures et tests techniques, raccordement au réseau existant et mise en service opérationnelle des ouvrages.

SPÉCIALISTE EN PASSATION DES MARCHÉS
VISA
PERACE

3. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont divisés en cinq (05) lots distincts à savoir :

- **Lot 1 (Adamaoua Nord)** : Lignes et Postes MT & BT. Electrification rurale dans 55 localités ;
- **Lot 2 (Adamaoua Sud)** : Lignes et Postes MT & BT. Electrification rurale dans 26 localités ;
- **Lot 3 (LAGDO)** : Lignes et Postes MT & BT. Electrification rurale dans 38 localités ;
- **Lot 4 (GAROUA)** : Lignes et Postes MT & BT. Electrification rurale dans 55 localités ;
- **Lot 5 (GUIDER)** : Lignes et Postes MT & BT. Electrification rurale dans 69 localités.

Les soumissionnaires ont la possibilité de présenter une offre pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

Lots	Coût prévisionnel (Euro)	Coût prévisionnel (Francs CFA)
Lot 1(Adamaoua Nord)	10 380 490	6 799 220 110
Lot 2 (Adamaoua Sud)	5 921 670	3 878 696 340
Lot 3 (Lagdo)	12 560 010	8 226 808 810
Lot 4 (Garoua)	18 135 760	11 878 920 480
Lot 5 (Guider)	19 859 270	13 007 821 170

5. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué, objet du présent appel d'offres pour la réalisation des travaux de chaque lot sera :

- Lot 1 Adamaoua Nord (55 Localités) : **Vingt-quatre mois (24) mois** ;
- Lot 2 Adamaoua Sud (26 Localités) : **Dix-huit (18) mois** ;
- Lot 3 Lagdo (38 Localités) : **Dix-huit (18) mois** ;
- Lot 4 Garoua (55 Localités) : **Vingt-quatre mois (24) mois** ;
- Lot 5 Guider (69 Localités) : **Vingt-quatre mois (24) mois**.

6. Participation et origine

La participation au présent avis d'appel d'offres international est ouverte aux entreprises de n'importe quel pays ayant une expérience avérée dans le domaine des études, de la fourniture et de la construction des ouvrages électriques de distribution, sous réserve des dispositions applicables au DPAO du DAO. La participation sous forme de groupement est admise à maximum 3 entreprises, à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

7. La méthode de sélection

La passation du marché sera conduite par concurrence Internationale en recourant à un Appel d'Offres international Ouvert (AOIO) telle que définie dans le **« Guide de passation des marchés de la BEI (« GPM de la BEI »), dans sa version 2018 publiée sur le site Web de la BEI»,** respectivement relatives aux règle en matière de conflit d'intérêts et en matière d'éligibilité sont applicables.et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES
VISA
PERACE

8. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres gratuitement à **l'Unité de Gestion du PERACE, Sise à Yaoundé, Quartier Mballa II Dragage, Face SNH,** dès publication du présent avis.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (B.P., Fax, e-mail, Téléphone, etc.).

Il est également possible d'obtenir la version numérique du Dossier d'Appel d'Offre sur le site internet suivant : www.armp.cm ; https://aerperace.org/publication-des-avis/

9. Remise des offres

Le soumissionnaire devra transmettre son offre, rédigée en français et sous pli fermé, au plus tard **le** 06 AVR 2027 **à 13 heures 00 minute, heure locale.**

Outre l'original de l'offre, le nombre de copies demandé est de : quatre (04)
Les offres seront accompagnées d'une enveloppe contenant deux clés :

- Une clé USB contenant l'offre originale en version scannée, non modifiable ;
- Un clé USB contenant l'offre sous format éditable (Excel/Word) pour en faciliter l'exploitation pendant l'évaluation.

NB : En cas de différence entre les versions électroniques et papiers, l'offre papier originale prévaudra. De même, l'offre originale scannée sur Clé USB prévaudra sur le contenu de la clé modifiable.

Tout document de l'offre comportant une autre langue doit être accompagné d'une traduction en français. La traduction devra être signée et cachetée par le Représentant autorisé à signer l'offre. Aux fins d'interprétation de l'offre, la traduction fera foi.

Les offres physiques devront être remises à l'adresse ci-dessous :

Pole Passation des Marchés du Projet d'Électrification Rurale et d'Accès à l'Électricité dans les Régions Sous Desservies du Cameroun (PERACE), Sis à Yaoundé, Quartier Mballa II, Rue Dragage, Face la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), à la sortie, 2ème entrée à droite à partir de la route principale en allant vers l'ARMP; Tél. : +237 699 82 60 61 / 699 8027 26, au plus tard le 06 AVR 2027 *à* **13 heures 00 minutes, heure locale**, et devront porter les mentions suivantes :

« APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT »

Emis le : 25 NOV 2026

AOI N° : 01/AOI/AER/PERACE/CSPM/CCCM-AI/SPMai/20265 Pour les études, les fournitures, l'exécution des travaux de construction et la mise en service des réseaux électriques MT et BT dans 213 localités des Régions Nord et Adamaoua en cinq (05) lots :

(Préciser le/les lots bet de la soumission)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE DES OFFRES ».

SPÉCIALISTE EN PASSATION DES MARCHÉS VISA PERACE

10. Recevabilité des offres

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage Délégué :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission ;
- Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment si le soumissionnaire fait l'objet de sanctions financières de l'UE/ONU ou s'il a été exclu par la Banque mondiale et la BEI pour des manœuvres interdites (fraude, corruption, etc.) ; en cas d'absence d'une Déclaration d'intégrité dûment signée ; en cas d'absence d'une Déclaration environnementale et sociale signée, s'engageant au respect du droit du travail (conventions OIT), des normes de santé/sécurité et de la protection de l'environnement ; et le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

Une Garantie d'offre produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente.

11. Ouverture des plis

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du PERACE à l'adresse suivante : ***« Salle de réunions de l'UGP PERACE, Sis à Yaoundé, Quartier Mballa II, Rue Dragage, Face la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), à la sortie, 2ème entrée à droite à partir de la route principale en allant vers l'ARMP » Tél. : +237 699 82 60 61 / 699 8027 26.***

Date : la même que la date limite de dépôt indiquée ci-dessus le 06 AVR 2022 à **14heures 00 minute, heure locale.**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif et fiscal requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du DPAO. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

12. Attribution

Le Maître d'Ouvrage Délégué attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée plus avantageuse. Il s'agit de l'offre présentée par le Soumissionnaire satisfaisant aux critères de qualification et qui est conforme pour l'essentiels du Dossier d'Appel d'Offres, et dont le coût évalué est le plus bas.

Il est exigé selon les procédures du bailleur de fond dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, que le soumissionnaire devra renseigner le Formulaire de Divulgation des Bénéficiaires Effectifs et la Déclaration d'Intégrité inclus dans le dossier d'appel d'offres.

SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHÉS VISA PERACE

13. Nombre maximum de lots

Il est possible pour un soumissionnaire d'être attributaire d'un (01), plusieurs ou l'ensemble des lots. En cas d'attribution de plusieurs ou l'ensemble des lots, il devra justifier pour chacun des lots, la possession des équipes de travail, du matériel, ainsi que de la capacité financière nécessaire.

14. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant durée de cent quatre-vingt (180) jours à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements complémentaires

Les Soumissionnaires peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de l'**Unité de Gestion du PERACE et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'Unité de Gestion du PERACE, Sise à Yaoundé, Quartier Mballa II Dragage, Face SNH,** ou sur les adresses suivantes : alhadji80@yahoo.fr; et e.boulo@yahoo.fr

Yaoundé, le 25 NOV 2026

LE MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
REPUBLIC OF CAMEROON
THE GENERAL MANAGER
BP: 30704 Yaoundé
A.E.R.
LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE L'ELECTRIFICATION RURALE
RURAL ELECTRIFICATION AGENCY

Moussa Ousmanou

Ampliations :

- MINEE/AER ;
- MINMAP ;
- CSPM PERACE ;
- ARMP ;
- Affichage ;
- *Cameroon Tribune.*